

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Mai 1874.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

ET LA PRESSE.

Quelques extraits suffiront pour faire connaître l'attitude de la presse au sujet de la crise ministérielle.

Il est superflu de noter à part les articles des journaux de la gauche. Depuis le *Bien public* jusqu'à la *République française*, tous s'accordent à considérer la dissolution comme la seule chose qui puisse en sortir.

L'opinion des journaux bonapartistes peut se résumer dans ce mot du *Pays* : « *Statu quo* ou dissolution. » Le *Journal des Débats*, le *Temps* et le *National* veulent croire encore à la possibilité de faire maintenant la jonction des centres.

Quant aux journaux du juste milieu, comme le *Moniteur*, la *Patrie*, le *Constitutionnel*, le *Paris-Journal*, etc., ils répètent, mais avec moins d'amertume, les accusations du *Figaro* contre la coalition « immorale » dont parlait avant-hier cet organe des purs.

La presse ministérielle est dans un état d'irritation ou plutôt d'exaspération auquel on devait s'attendre, après la façon hautaine dont, à l'avance, elle engageait la bataille et se promettait le triomphe.

Voici ce que dit le *Français*, comme conclusion d'un long article rempli, contre l'extrême droite, des arguments et des récriminations que l'on découpe régulièrement en tartines dans ce journal depuis la fameuse publication de M. Thureau-Dangin :

« Il n'y a plus aujourd'hui qu'une question. Est-il possible, en s'appuyant d'abord sur les 317 députés de droite et du centre droit restés fidèles jusqu'au bout au duc de Broglie, de retrouver au centre gauche la compensation des voix perdues du côté de l'extrême droite et des bonapartistes ? On ne

pourra le faire sans des sacrifices parfois regrettables au point de vue conservateur, mais dont la responsabilité devra être imputée à l'extrême droite et non pas aux ministres futurs. Si, au contraire, on n'y parvient pas, de l'impuissance et de la dislocation générale sortira la dissolution. Ce que serait la dissolution dans de pareilles circonstances, tout le monde peut le prévoir. »

Le *Journal de Paris* fait aussi le procès à la droite et lui lance son *quos ego* :

« Nous nous étions mis en mesure de faire la monarchie, dit M. Hervé, on nous en a empêchés. A défaut de la monarchie nous avons essayé alors de faire un septennat aussi conservateur et aussi peu républicain que possible, on nous en a encore empêchés. Et c'est toujours le même parti qui a commis toutes ces fautes. On va maintenant nous forcer à subir un septennat beaucoup moins conservateur et beaucoup plus républicain que nous ne voulions. Pour le moment nous en sommes là. C'est à l'extrême droite de voir s'il lui convient de nous pousser encore plus loin.

« Quoi qu'il en soit, nos amis, conservateurs avant tout, ne montreront évidemment aucune mauvaise humeur en présence du nouveau ministère et lui prêteront loyalement leur appui, à condition qu'il défende l'ordre et qu'il fasse respecter par tout le monde les pouvoirs du maréchal. En revanche, nos amis ont, dès à présent, repris toute leur liberté d'action à l'égard du groupe de l'extrême droite et du groupe de l'appel au peuple, puisque ces deux groupes ont eux-mêmes rompu les liens qui unissaient les diverses fractions de la majorité du 24 mai.

« La majorité du 24 mai est morte. Elle a été tuée par les bonapartistes et les chevaliers. Nous sommes libres, complètement libres. »

N'insistons pas sur la manière dont le *Journal de Paris* écrit l'histoire. Il affirme que ses amis, l'an dernier, s'étaient mis en mesure de faire la monarchie. Or, l'on sait que, sans leur mauvais vouloir, elle eût été

faite alors, et ces justifications posthumes ne déplaceraient pas les responsabilités.

La *Presse*, après avoir dit que l'extrême droite a voulu « donner carrière à sa haine et satisfaire ses appétits, » estime qu'avec deux membres pris dans le centre gauche, le nouveau ministère pourrait retrouver largement la majorité que possédait le gouvernement à la veille du 16 mai. En même temps elle publie une nouvelle lettre de M. Pradié qui conclut dans le même sens.

La *Gazette de France* montre un embarras visible à juger un événement qui fait triompher les justes résistances de la droite, mais qui précipite M. Depeyre et M. de Larcy. Elle finit par ces conseils où perce l'espoir peu fondé, d'après toutes les nouvelles qui viennent de Versailles, que le maréchal saurait tenir compte, dans la composition du cabinet, des cinquante-deux voix qui représentent l'extrême droite dans la majorité du 16.

« Ne nous laissons pas tourner.

« Nos amis ont eu la part prépondérante dans le vote d'hier, puisque, s'ils étaient restés dans les rangs qu'ils occupaient d'abord, c'était un déplacement de plus de 100 voix, en faveur du cabinet. L'opposition, qui comptait les voix bonapartistes, n'atteignait pas 330 voix — les chiffres le prouvent. — Qu'ils usent donc largement des fruits de leur victoire pour le bien de la cause monarchique et réclament ce qui leur est légitimement dû. Dans de semblables situations, le devoir est d'être exigeant ; c'est une faiblesse coupable de ne pas garder ce que l'on a conquis.

« Qu'ils demandent beaucoup, c'est le conseil que nous leur donnons. Si, après avoir rompu les rangs de la majorité conservatrice, qui n'était pas merveilleuse, mais qui, étant donné le malheur des temps, valait encore quelque chose dans les guerres défensives contre le radicalisme et le bonapartisme, si les cinquante-deux n'arrivaient pas à assurer de solides garanties aux conservateurs, la situation serait gravement compromise, et il n'y aurait pas trop alors de l'énergie de tous les conservateurs, sans

distinction de nuance, pour réparer notre déroute. Mais, grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là, et nous devons espérer que cette campagne nous rapproche du port au lieu de nous en éloigner. »

L'*Union* s'applique à prouver que la droite tout entière, un instant divisée dans le vote, doit se retrouver bientôt unie dans la politique qu'ont suivie les cinquante-deux députés opposés aux lois constitutionnelles :

« La droite, samedi, s'est divisée, et, plus que jamais, son union est nécessaire au salut de la France. Nous comprenons aisément que la portée du vote émis par l'Assemblée n'ait pas paru avec clarté à tous nos amis ; mais, aujourd'hui, la folle obstination de M. le duc de Broglie doit suffire, il nous semble, à leur révéler les calculs inavoués qu'on cachait à leurs yeux sous l'apparence d'une question d'ordre du jour.

« Nous respectons cette voix de la conscience qui, aux heures des grandes résolutions, pousse parfois dans des voies opposées des hommes qu'anime un même sentiment de patriotisme et d'honneur. Mais lorsque l'événement a suivi ces luttes où l'âme humaine est à des impulsions diverses, la division ne peut plus substituer entre ceux qui sont appelés à servir les mêmes causes. »

Le *Monde* n'est content de personne, mais ceux qu'il accuse surtout, ce sont les députés qui n'ont pas redouté de sacrifier M. de Broglie à leurs fortes convictions.

« Nous craignons, dit-il, que la journée de samedi ne s'appelle la journée des dupes, et que ceux qui ont sacrifié le ministère ne soient en réalité les vaincus de leur triomphe.

« Le ministère est tombé ; jusqu'au dernier moment, nous avons voulu espérer que le dissentiment de la droite et du centre droit n'irait pas jusqu'à une rupture ; nos espérances ont été trompées, la passion et l'entêtement l'ont emporté sur l'esprit d'abnégation, de paix et de patriotisme, et nous sommes maintenant en plein dans une crise

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES PÊCHES DE MONSEIGNEUR

NOUVELLE.

(Suite et fin.)

— Mon seigneur et père, répondit Odyle, m'avait tant de fois répondu par un refus, et il est si terrible quand il refuse ! Maintenant vous savez toute la vérité. Hans Steinbach, j'en suis certaine, m'avait reconnue lorsque l'autre nuit je cueillais des fruits pour les donner à Lory, la fille de la pauvre femme du vieux Ferrette. S'il a gardé le silence, c'est que son dévouement et son respect pour moi lui défendaient de me dénoncer. Vous le voyez, mon père, je suis seule coupable, et je reste à vos pieds ; faites de moi ce qu'il vous plaira.

Après un moment de silence, pendant lequel le comte Ulric parut en butte à un

combat intérieur, car il n'y avait pas d'exemple, depuis le commencement de son règne, qu'un condamné fût monté sur l'échafaud sans le rougir aussitôt de son sang, il ordonna de surseoir à l'exécution du garde ; puis commanda à son premier écuyer de faire seller un cheval, et d'aller au vieux Ferrette chercher Lory, qu'il devait faire monter en croupe afin qu'elle arrivât plus vite au château seigneurial.

Le front du patient s'était rasséréné par degrés ; il regardait Odyle avec une expression d'ardente reconnaissance. Elle, brisée par l'émotion, s'assit sur un coussin aux pieds de son père. Quant à celui-ci, il demeurait impénétrable.

Au bout d'une demi-heure d'attente et de silence, le cheval du messager s'arrêta, couvert d'écume, dans la cour d'honneur, et, avec l'aide de l'écuyer, Lory mit pied à terre. La petite fée, encore surprise de son enlèvement et ne comprenant rien à ce qui se passait, se demandait s'il ne s'agissait pas pour elle et pour sa mère d'un malheur imprévu, quand Odyle, qui l'avait

aperçue, courut à elle, la saisit par la main et l'entraîna devant le comte Ulric.

Interrogée par lui, d'abord de ce ton sévère qui lui était habituel, puis, peu à peu, d'une voix douce et d'un regard plus rassurant, Lory confirma naïvement toutes les paroles d'Odyle, et termina de la sorte son récit :

— Ma mère dépérisait, et la noble demoiselle Odyle voulait à toute force me récompenser du service que je lui avais rendu. Je lui demandai alors des fruits de l'arbre de la santé pour ma chère malade. Elle me les promit ; mais elle ne pouvait me les donner que bien longtemps après l'heure du couvre-feu dans le château. Par deux fois, la nuit, j'escaladai la muraille du verger pour rejoindre ma bienfaitrice, qui m'attendait avec les fruits cueillis par elle. La première fois, rien ne nous inquiéta ; nous avions profité, pour enlever la cueillette, du moment où le garde s'éloignait afin de continuer sa ronde. La nuit dernière, ce fut autre chose. Le garde m'aperçut au moment où je m'enfuyais ; comme c'était son devoir,

il tira sur moi un coup d'arquebuse qui m'atteignit à l'épaule.

Pour preuve de ce qu'elle venait de dire, Lory rabattit vivement le haut de son corsage et montra la blessure qui saignait encore.

Le comte Ulric porta tour à tour ses yeux sur la courageuse enfant et sur Odyle, dont les mains s'étaient jointes et dont les lèvres murmuraient une prière. Ensuite, il dit à son sénéchal :

— Amenez devant moi le condamné.

Lorsque celui-ci fut devant son maître, Ulric lui dit avec un accent de rudesse qui déguisait mal son émotion :

— Tu as respecté le secret de ta maîtresse, et tu as bien fait. En agissant de la sorte, tu m'as été un plus fidèle serviteur qu'en obéissant à la lettre au serment que tu as prêté sur l'Évangile. Ton seigneur n'a donc pas à te faire grâce ; je te dois au contraire une récompense. A partir de ce moment, tu deviens mon premier veneur.

— Monseigneur, dit le garde pardonné, sans s'émouvoir de la faveur inespérée qui succédait pour lui à l'attente du supplice,

dont l'issue n'est point aisée à prévoir, mais qui est assurément très-grave. »

Pour finir, le *Monde* espère qu'on refera l'union nécessaire entre tous les membres de la droite. Nous le désirons comme lui. Mais, à vrai dire, il ne nous semble pas que, pour s'établir utilement, cette union puisse se fonder autrement que sur les principes dont les cinquante-deux restent les défenseurs. Il faut savoir dire que ceux qui sont dans la vérité n'ont point de concessions à faire aux hommes les mieux intentionnés qui se trompent. C'est à ceux-ci que le devoir incombe de reconnaître leur erreur et de céder à la vérité.

Gazette parlementaire.

Séance du lundi 18 mai.

On est encore sous l'empire des récentes émotions; et la séance débute, au milieu du bruit, par des rectifications au procès-verbal. M. Target, tout frais débarqué de Hollande, tient à déclarer que, s'il eût été présent samedi, il eût voté pour le ministère. Cette démarche est assurément des plus honorables. Cependant, la gauche l'accueille par des cris sauvages, où l'on distingue cette délicate invitation : A la Haye ! à la Haye ! Cela ressemble à un sabbat de collégiens en révolte : ces messieurs somment l'honorable M. Target de donner sa démission.

Le ministère n'étant point constitué, il semblerait qu'il n'y eût plus qu'à lever la séance. On ne la lève pas, et M. le marquis d'Andelarre lit un rapport sur la caisse d'amortissement et sur la caisse des dépôts et consignations. L'honorable marquis est en habit noir et en cravate blanche. Ne parlant pas, en cette occasion, comme député, il a fait des frais de toilette. Personne ne prête la moindre attention à cette imposante cérémonie, et l'Assemblée ordonne solennellement l'impression d'un document que personne n'a lu et que personne ne lira.

C'est ici que la loi sur le travail des enfants dans les manufactures fait sa réapparition. Pauvre loi ! Si jamais on l'applique, elle l'aura bien gagné. Il y aura bientôt deux ans qu'on la discute. Elle traîne perpétuellement à l'ordre du jour comme un en-cas pour les lendemains de crise, et pour les séances inoffensives. Elle joue à l'Assemblée le même rôle que la tragédie à l'Odéon ; on la reprend de temps en temps pour n'en pas perdre l'habitude et pour conserver la tradition classique.

C'est d'ailleurs une mauvaise loi, pleine d'humanité. Elle a été rédigée par des philanthropes qui manquent de pratique. Elle nuira, sinon à l'industrie en général, au moins à certaines industries ; elle empêchera de vivre, pour leur plus grand bien, un certain nombre de familles, et elle donnera de la besogne aux œuvres de bienfaisance. Reste à savoir jusqu'à quel point les malheureux

vous pouvez sans doute compter sur mon dévouement ; mais n'espérez plus trouver en moi l'homme qui a jadis prêté serment entre vos mains : le Hans Steinbach de ce temps-là n'est plus le même aujourd'hui. Il vous jurait que rien ne pourrait amollir son cœur impitoyable ; il sait le contraire maintenant. Ne lui demandez donc plus de montrer dans son emploi auprès de vous de la violence ou de l'insensibilité, car la nuit dernière ses yeux ont pleuré. N'exigez plus qu'il soit sans pitié pour les femmes et pour les enfants, car il a vu, comme dans une vision céleste, la compagne de sa jeunesse, et il orie à cette enfant qui sauva la vôtre :

— Lory, je suis le père qui t'a repoussée avant ta naissance et qui te demande à genoux de lui pardonner ton abandon.

Lory eut un geste, un cri, et se trouva soudainement dans les bras de son père.

A ce mouvement de chaleureuse expansion, le comte Ulric, voyant autour de lui tous les visages s'épanouir et resplendir le front d'Odyle, ne se demanda pas si le seigneur de Ferrette ne compromettait pas sa

qui n'ont pour subsister que leur travail béniront cet enfer pavé de bonnes intentions.

En vain M. Ducarre et après lui M. Marlarre ont essayé de démontrer qu'elle allait trop loin, et que la peur d'un mal la conduisait dans un pire. En vain ils ont établi qu'en imposant tant d'entraves à l'apprentissage, on risquait de diminuer le bien-être des ouvriers, et de bouleverser mal à propos une situation qui n'a rien d'intolérable ; l'Assemblée, dans sa généreuse ardeur, a écarté tous les amendements qui avaient pour but de laisser un peu plus de liberté aux familles et aux patrons. Elle a même repoussé quelques modifications tout-à-fait anodines proposées par M. Pernolet ; elle a fait une loi de sentiment. Tôt ou tard, il faudra en rabattre, et les ouvriers protesteront les premiers contre ce nouveau progrès.

La suite du débat a été renvoyée à demain pour la révision de certains articles. En attendant, M. Lamberterie a développé ensuite longuement sa proposition de loi relative à l'adjudication des bureaux de tabac. Il a été fortement soutenu par la gauche, qui rencontra là une de ses thèses favorites, sans se rendre compte des inconvénients d'une semblable réforme. Tous les redresseurs d'abus ont mordu à cette pomme. L'adjudication des bureaux de tabac ! Il n'y a pas un démocrate qui ne gobe une pareille amorce avec une espèce de niaiserie béate, comme si cette invention devait sauver le monde. M. Hervé de Saisy paraît croire que les ministres gorgent leurs créatures de bureaux de tabac, il a crié au népotisme. C'est encore une de ces idées séduisantes qui ne résistent pas à vingt minutes de contradiction. Les chiffres sont là, et l'Assemblée a bien fait de décider qu'elle pousserait la discussion jusqu'au bout. Elle sera aisément convaincue.

Hier mardi, à deux heures, on a repris la suite de la discussion du projet de loi relatif au travail des enfants dans les manufactures.

Chronique générale.

Les membres de la gauche républicaine se sont réunis avant-hier à Paris ; dans cette réunion, on a considéré la dissolution de l'Assemblée comme très-prochaine ; plusieurs députés ont dit que, « le charme étant rompu, » les crises ministérielles seraient maintenant très-fréquentes, et que le pays devrait être nécessairement consulté à bref délai.

Voici le procès-verbal officiel de la réunion :

« La gauche républicaine s'est réunie aujourd'hui à Paris, sous la présidence de M. Duclerc.

» Le renouvellement du bureau, qui de-

dignité en cédant à l'émotion générale. Dans un élan de tendresse paternelle, il pressa Odyle contre sa poitrine avec autant de joie qu'en éprouvait Hans Steinbach à embrasser Lory.

Le soir, l'enfant qui habitait avec sa mère la mesure du vieux Ferrette ne veillait plus seule auprès du lit de la malade.

(Magasin pittoresque.)

Le docteur X... vient pour voir un de ses malades, qu'il n'avait pas visité depuis l'avant-veille.

Le malade, qui aimait probablement à faire ses affaires lui-même, était mort dans l'intervalle, et on allait procéder à son enterrement.

A la vue des tentures noires, le docteur se douta du tour que lui a joué son client :

— M. Z..., demanda-t-il au concierge.

— Ce n'est pas la peine que vous montiez, il va descendre.

vait avoir lieu, a été ajourné à dimanche prochain.

» La délibération a porté sur la situation qui résulte du vote d'hier, et s'est prolongée jusqu'à quatre heures et demie. De nombreux orateurs y ont pris part, et parmi eux MM. J. Grévy, Le Royer, J. Favre, Jouin, Tamisier, Pascal Duprat, Rolland, général Billot, etc.

» La réunion s'est ajournée à mercredi, à une heure, à Versailles.

Le *Journal des Débats* nous fournit sur cette séance quelques détails qui suppléent au laconisme du procès-verbal. Voici ses informations :

« En réponse à plusieurs membres de la gauche qui se prononçaient en faveur du plébiscite, M. Jouin a fait remarquer, aux applaudissements de la grande majorité de la réunion, que le seul mode d'appel au peuple à proposer doit consister dans la dissolution de la Chambre : les élections générales feront connaître exactement l'opinion et surtout le désir des électeurs.

» La gauche s'est ralliée à cette pensée ; elle combattra donc toute proposition d'appel au peuple ou de plébiscite qui pourrait être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale.

» On s'est entretenu encore, mais dans des conversations particulières, de la nouvelle de l'Agence Havas annonçant que M. de Goulard est chargé de former un ministère et que plusieurs des anciens ministres conserveraient leur portefeuille. La gauche s'étonnait beaucoup que le maréchal de Mac-Mahon confiât à un des députés qui ont voté avec le ministère tombé le soin de constituer un nouveau cabinet. »

L'Union républicaine s'est également réunie rue de la Sourdière, sous la présidence de M. Cazot.

La discussion s'est engagée sur l'opportunité de la présentation d'une proposition de dissolution. Il n'a pas été communiqué de procès-verbal à la presse.

On annonce la mort du comte de Brigode, député du Nord, membre de la droite.

Un député de la Drôme, M. Dupuy, qui faisait partie de l'Union républicaine, a donné sa démission pour cause de santé.

Cela porte à dix le nombre des sièges vacants.

On nous assure, lisons-nous dans le *Temps*, que le ministre des finances a saisi le conseil d'Etat de son projet de loi financière destinée à fournir au budget les 20 millions qui lui manquent encore. Cette somme serait demandée à un demi-décime de surcharge sur l'enregistrement et tous les impôts indirects.

On rapporte que M. Buffet disait samedi, en quittant le fauteuil présidentiel, après avoir levé la séance : « Ce qu'il faudrait maintenant, c'est le même ministère qui vient de donner sa démission, mais avec d'autres hommes. »

C'est la même pensée qu'un autre député exprimait sous une autre forme en disant : Il nous faut maintenant un ministère de Broglie, sans le duc de Broglie.

On parlait il y a quelques jours, dans les cercles militaires, de la loi sur l'état-major qui, disait-on, ne passerait point avant octobre. Les nominations qui viennent d'avoir lieu dans ce corps semblent donner raison à ces bruits.

Il est vraiment regrettable de voir retarder indéfiniment l'organisation d'un corps aussi utile et aussi important dans une armée.

On assure qu'il n'y aura pas d'élèves reçus à l'École d'état-major cette année, car on travaille activement au projet d'organisation de l'Académie de la guerre qui est appelée à la remplacer. Ce document sera sans doute le premier à paraître parmi les travaux militaires actuellement à l'étude.

Le *Journal des Débats* fait connaître, en ces termes, une importante décision du gou-

vernement qui intéresse les Alsaciens-Lorrains :

« A la suite du traité de Francfort et dans les délais convenus entre les parties contractantes, un très-grand nombre d'individus, originaires des provinces cédées à l'Allemagne, optèrent régulièrement pour la nationalité française ; un certain nombre d'autres, ne pouvant se résoudre à quitter leur pays, optèrent pour la nationalité allemande.

» Mais il arriva bientôt que plusieurs personnes, placées soit dans l'un, soit dans l'autre cas, se repentirent, pour des raisons diverses, de la détermination qu'elles avaient d'abord prise et crurent, les délais prescrits par le traité de Francfort n'étant pas encore expirés, pouvoir légalement revenir sur leur résolution première et en détruire les effets au moyen d'une seconde option, accomplie dans les mêmes conditions de régularité que la précédente.

» C'est ainsi qu'il se trouve actuellement en France, soit dans les administrations publiques, soit même dans la marine et dans l'armée, des individus qui pensent être citoyens français parce qu'ils ont opté en dernier lieu et en temps utile pour la nationalité française.

» Mais en présence de certaines difficultés et de plusieurs réclamations qui n'ont pas tardé à se produire, le gouvernement a cru devoir examiner la question de plus près.

» Les ministres, consultés, ont été d'avis que le droit d'option s'était trouvé épuisé pour tous les individus dont il s'agit, par le fait d'une première déclaration régulièrement faite, et qu'il fallait désormais, pour modifier les effets de cette déclaration, que les intéressés se soumissent aux conditions et aux formalités exigées, soit en France, soit en Allemagne, suivant les cas, pour obtenir une nouvelle naturalisation.

» En conséquence, tous les militaires, marins ou agents maintenus dans nos armées de terre et de mer, en vertu d'une seconde option faite en contradiction avec la première, vont être renvoyés immédiatement et d'office dans leurs foyers. »

Nous apprenons que la candidature de l'ex-père Hyacinthe, aujourd'hui M. Loyson, sera posée par le parti radical dans le premier département où des élections législatives auront lieu.

C'est, paraît-il, à l'unanimité que les chefs de la montagne ont récemment résolu de proposer cette candidature.

Cette occasion se présente par la mort de M. de Brigode, député du Nord.

On lit dans le *Nord*, organe russe qui paraît en Belgique :

« C'est assurément un bonheur pour ce pays (la France), que l'œuvre laborieuse en face de laquelle il se trouve placé puisse s'accomplir en pleine paix, et sans que la nation française ait à craindre d'être détournée de son travail de consolidation intérieure par le souci de complications extérieures.

» La visite de l'empereur Alexandre en Angleterre ajoute une nouvelle et précieuse garantie de paix à celles qui existaient déjà, et ce souverain en a encore accentué la portée par les paroles si nettement et résolument pacifiques qu'il a adressées au corps diplomatique.

» Le programme de politique générale se résumant dans ce mot : maintien de la tranquillité européenne, que l'empereur de Russie a proclamé successivement à Berlin, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, il vient d'en renouveler l'expression à Londres ; ces manifestations se complètent les unes les autres de la façon la plus significative, et la diversité même des circonstances au milieu desquelles on les a vues se produire, prouve qu'Alexandre II entend maintenir la paix, non point au profit exclusif de telle puissance ou de telle autre, mais dans l'intérêt général de l'Europe. »

Aucun des candidats en présence, ni M. de Pazzis, présenté par les légitimistes, ni M. de Bourgoing, qui appartient à la doctrine de l'Appel au peuple, ni MM. Guépin, Massé et Tenaille-Saligny, républicains, n'ont encore publié de profession de foi.

Mais les uns et les autres sont connus dans le département.

M. de Pazzis est un grand propriétaire, secrétaire de la Société d'agriculture; M. de Bourgoing est l'ancien écuyer des Tuileries.

MM. Guin, Massé et Tenaille-Saligny ont développé leurs titres dans une première réunion publique qui s'est tenue sous la présidence de M. Girerd, député.

M. Tenaille-Saligny, qui a parlé d'abord, a rappelé les services rendus par lui à la cause de l'ordre et de la république dans le poste de préfet de la Nièvre. On lui reproche la répression de l'émeute de Cosne. Il ne s'y est résolu qu'à la dernière extrémité, il croit avoir ainsi évité de grands malheurs et surmonté la Commune de Paris; dans une semblable circonstance, il agirait encore de même.

M. Massé n'a jamais été qu'un soldat de la démocratie; il acceptera pourtant le mandat de député, s'il lui est offert; sa république, du reste, n'est pas celle de M. Thiers, que préconise M. Tenaille-Saligny, mais celle de M. Louis Blanc et Ledru-Rollin. Il siègerait avec eux à l'extrême gauche.

M. Guin se présente au nom des arrondissements jusqu'ici négligés de Cosne et de Clamecy. Il veut la république sans épithète, et siégera entre le centre gauche et l'extrême gauche, à la gauche républicaine.

Au cours de la discussion, la question d'amnistie a été soulevée. M. Girerd a demandé à ce sujet qu'on s'abstint de revenir sur des faits que le jury a condamnés. Il faut observer, a-t-il dit, le respect de la chose jugée. Il faut surtout séparer d'une manière éclatante la cause de la république de celle de la Commune.

M. Tenaille-Saligny, qui avait cité une lettre à lui adressée par le docteur Turigny et dont quelques phrases pouvaient passer pour une approbation de sa conduite comme préfet, a reçu, depuis, de ce député, une nouvelle lettre déclarant qu'il ne voterait pas pour lui.

Nouvelles extérieures.

ANGLETERRE.

Le discours prononcé à Londres par l'empereur de Russie, devant le corps diplomatique, a produit une vive sensation.

Personne ne se méprendra sur l'importance de cette manifestation pacifique, qui semble couper court aux déclarations alarmistes de John Russell à la Chambre des lords, et à celles pleines de réserve du comte Andrassy, dans les délégations hongroises.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui pensent que l'on doit s'endormir et compter sur une paix éternelle; mais, à nos yeux, la ferme volonté de toutes les puissances, tant de fois affirmée, d'écarter tout sujet de conflit, peut être considérée comme un gage de sécurité pour l'avenir, et l'on ne doit voir dans les prudentes réserves dont les hommes d'Etat ont entouré l'expression de cette volonté qu'une conséquence de la nécessité où se trouve chaque gouvernement de tenir compte de la liberté des autres.

Ainsi qu'une dépêche de Londres l'avait déjà annoncé, l'empereur de Russie a rendu visite, samedi, à l'impératrice Eugénie et au prince impérial.

Sa Majesté russe était accompagnée de S. A. I. le grand-duc Alexis, du comte Adlerberg, ministre de sa maison, du vicomte Iowington, chambellan, et de lord Charles Fitz Roy, écuyer de la reine d'Angleterre. Les nobles visiteurs sont arrivés dans le train royal. A la gare de Chislehurst, ils ont trouvé les voitures de la cour, qui les ont conduits à Camden-Place.

Le czar s'est entretenu pendant une demi-heure, d'une façon intime, avec l'impératrice Eugénie, qui, à l'issue de cet entretien, lui a présenté les personnes de sa maison actuellement auprès d'elle: le duc de Bassano, le baron Corvisart, M. Raimbeaux; M^{me} la comtesse Aguado, la comtesse Clary et M^{me} de Larminat.

L'entrevue a été très-cordiale. Le czar s'est rendu au tombeau de l'empereur Napoléon III.

Arrivé à onze heures vingt-cinq, le czar est reparti pour Londres à midi trois quarts dans le même cérémonial. Le général comte Fleury, ancien ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, et le comte Clary, aide-

de-camp du prince impérial, qui étaient allés recevoir Sa Majesté à l'arrivée, l'ont reconduite au départ.

Dimanche, à midi et demi, le prince impérial a dû rendre sa visite au czar à Buckingham Palace.

L'empereur Alexandre, comme le disait la dépêche, a aussi rendu au comte de Paris, en ce moment à Londres, la visite qu'il avait reçue de lui.

Il paraît que le czar se propose de visiter également, à son retour par Vienne, M. le comte de Chambord.

Chronique locale et de l'Ouest.

Lundi, le train 23 qui part de Poitiers à 10 heures 45 du matin a déraillé entre Mirbeau et Saint-Jean-de-Sauves. Fort heureusement il n'y a pas eu d'accident.

La cause de ce déraillement est inconnue. L'autorité fait une enquête.

Dimanche avait lieu à Arçay (Vienne) l'assemblée qui attire toujours dans ce village une partie de la jeunesse de Loudun. Aussi y avait-il foule à la gare d'Arçay pour prendre le train qui part de Poitiers à 5 h. 27 du soir, et qui arrive à Loudun à 7 h. 40.

Un des voyageurs qui n'avait pas pris de billet, M. Alphonse Lesuire dit Dauphin, garçon boulanger, âgé de 34 ans, ne tenant aucun compte de l'ordre qu'on lui avait intimé de rentrer dans la gare, se mit à courir après le train, qui était en marche. Il le rejoignit à environ 35 mètres de son point de départ, monte sur le marchepied, et cherche à entrer dans un wagon, dont un ami lui ouvre la portière; c'est alors que, perdant l'équilibre, il tomba entre le quai et les wagons, sous les roues desquels il eut la tête broyée. M. Legain, sous-chef de l'exploitation, qui se trouvait dans le train, le fit de suite arrêter pour constater l'accident.

Le train arriva à Loudun avec un retard de 20 minutes.

La justice, prévenue aussitôt, se transporta sur le lieu de l'accident, afin de faire une enquête. MM. Magne, juge, Thézard, substitut du procureur de la République, le docteur Jamet, M. Legrain, sous-chef d'exploitation, et le docteur Léon de la Tourrette, médecin de la Compagnie, s'empresèrent de se rendre sur le lieu de l'accident, et ramenèrent à Loudun le corps de M. Lesuire.

M. Alphonse Lesuire avait été autrefois victime d'un accident qui lui avait laissé une faiblesse dans toute la partie gauche du corps; c'est à cette faiblesse qu'il faut attribuer l'impossibilité dans laquelle il se trouva de se maintenir sur le marchepied du wagon durant la marche du train.

Puisse ce malheur servir d'exemple aux voyageurs imprudents, qui veulent toujours agir à leur guise, malgré les avertissements qui leur sont donnés.

(Journal de la Vienne.)

A PROPOS DES DERNIÈRES GELÉES.

Il est bon de rappeler en ce moment, aux maires des communes victimes des dernières gelées, qu'aux termes de la loi du 24 floréal an VIII, ils peuvent adresser à la préfecture de chaque département une demande en dégrèvement d'impôts pour les contribuables frappés par le fléau.

Cet avis, tout officieux, sera probablement publié officiellement dans quelques jours, mais nous croyons devoir le donner dès maintenant, pour que chacun puisse prendre les dispositions nécessaires pour profiter en temps et lieux du bénéfice accordé par la loi.

Dimanche 24 mai, jour de la Pentecôte, aura lieu à Angers, sur la place du Champ de foire, Port-Ayrault, une grande fête populaire.

La place sera ornée de 40 mâts vénitiens avec oriflammes de toutes couleurs.

Il y aura des courses en sac, des jeux populaires, mâts de cocagne, douches polonaises, etc.

Des prix d'or et d'argent seront décernés aux vainqueurs des jeux.

Comme complément de la fête et pour couronner les réjouissances de la journée auront lieu, de 4 à 6 heures, le gonflement et l'ascension du ballon *Météore*, l'un des ballons-poste du siège de Paris, construit par les soins de M. Eugène Godard.

Le *Météore*, dont la capacité est de 4 million 200,000 litres de gaz, sera précédé dans l'espace par des ballons d'essai avec oriflammes et jouets et par la descente en parachute du singe Jacques.

Les personnes qui voudraient tenter une ascension en ballon et jouir du panorama de la ville d'Angers et de ses environs, pourront traiter à l'avance du prix de leur passage dans le *Météore* avec M. Godard, à l'hôtel d'Anjou, à Angers.

Pour assister à la fête, il y aura des places réservées au public dans une enceinte.

Les premières coûteront 2 francs; les deuxièmes 1 franc et les troisièmes 25 centimes.

Le prix des chaises payé en sus sera versé au profit du bureau de bienfaisance.

Le concours régional de Nantes a été terminé dimanche par une grande fête de nuit au Jardin des Plantes.

Quarante mille personnes ont assisté à cette illumination féerique. Ce dernier acte a été précédé de l'ascension du *Saturne*. Voici le compte-rendu que nous donne l'*Indépendance de l'Ouest* du voyage de M. Godard:

« Dimanche, vers quatre heures, on commença à gonfler l'aérostat avec l'aide des marins du *Chamois* et des soldats de la garnison. Grâce aux bonnes dispositions prises par la direction du gaz, le *Saturne*, une heure après, avait absorbé ses 1,200 mètres cubes. L'ascension avait été annoncée à cinq heures, mais, en réalité, et afin de donner à la foule le temps nécessaire, elle ne devait avoir lieu qu'à cinq heures et demie.

» Eugène Godard procède aux derniers apprêts, non du voyage, mais de l'ascension, car, vu la force et la direction du vent, le trajet ne pouvait être malheureusement que d'une faible durée. Les voyageurs prennent place dans la nacelle; ce sont MM. Vincent Croix, capitaine au long cours, Vivier et Dyon, officiers du *Chamois*; ce dernier avait, quelque temps auparavant, à La Rochelle, accompagné M. Eugène Godard dans une ascension diurne et nocturne.

» Quelques soubresauts sont occasionnés par les rafales, malgré les efforts vigoureux des vingt bras qui retiennent l'aérostat; mais Eugène Godard, choisissant le moment favorable, prononce le « larguez tout » sacramentel, et le *Saturne*, délesté en conséquence, s'élève rapidement, évitant les maisons environnantes.

» Il a atteint, en peu de temps, la hauteur de 1,400 mètres au-dessus de la ville, et là, il semble planer immobile, quoique animé d'une vitesse de translation assez considérable.

» La place et ses alentours fourmillent de spectateurs. Les voyageurs jouissent d'un panorama splendide s'étendant jusqu'à l'embouchure de la Loire. L'atmosphère peu embrumée permettait de porter la vue à une grande distance.

» Mais l'aéronaute avait d'autres préoccupations. En effet, après être passé au-dessus de Chantenay et avoir traversé le fleuve à l'ouest de l'île Cheviré, quinze minutes après le départ, l'aérostat croisait le chemin de grande communication entre Bouguenais et Saint-Jean-de-Boisseau, prenant ainsi le plus court chemin vers la mer, dont l'horizon s'élargissait peu à peu.

» Les moulins dont les ailes tournent avec rapidité et les banderoles jetées pour sonder les couches inférieures (car dans ces hautes régions tout sert d'indice au navigateur aérien), apprennent qu'à la surface du sol le vent est devenu plus fort; il devenait donc nécessaire de chercher un atterrissage favorable avant que le *Saturne* ne s'approchât trop du littoral.

» Le lac de Grandlieu et Bouaye sont laissés sur la gauche et l'on s'approche de la vallée de l'Acheneau, qui pouvait par son encaissement offrir plus de facilité pour l'atterrissage. Aussi l'aéronaute, manœuvrant avec la précision et l'habileté qui lui sont connues, vient-il jeter l'ancre au bord de ce cours d'eau, dans une prairie, entre le château et le village de Port-Saint-Père. Bientôt la population arrive de tous côtés, et, grâce à son concours, le ballon est rapidement dégonflé et emballé.

» Il était alors six heures cinq minutes; le *Saturne*, après avoir atteint la hauteur de 1,650 mètres, mesurée au baromètre spécial récemment construit par l'ingénieur Richard, avait parcouru en 35 minutes une distance de 22 kilomètres. Une demi-heure plus tard et l'on était en pleine mer.

» A onze heures du soir, Eugène Godard

et ses passagers, émerveillés de leur voyage aérien, étaient de retour à Nantes.»

Nous lisons dans l'*Union bretonne*:

« Un crime horrible, qui a mis en émoi toute la population de l'arrondissement d'Anenis, a été commis dans la journée de mardi, à la Roche-Blanche, à quelques kilomètres de Saint-Herblon.

» Une bonne et vieille femme était aux soins de son ménage, lorsqu'elle a été assassinée, dit-on, par son propre neveu, homme de quarante ans, qui lui aurait volé 200 francs. Ce malheureux a coupé le cou de sa victime; quand le pauvre mari de cette femme est rentré à sa ferme, il n'a plus trouvé qu'un cadavre affreusement mutilé et baigné dans son sang.

» On assurait hier, qu'écrasé à la prison d'Anenis, le bandit avait fait des aveux complets. C'est ce que nous saurons bientôt par des renseignements plus circonstanciés.»

PARAPLUIES ET OMBRELLES.

On lit dans le *Magasin pittoresque*:

« Les frais de fabrication d'un parapluie ou d'une ombrelle s'élèvent à 30 centimes pour un prix de revient de 4 fr. 5 cent. Un ouvrier peut confectionner 2,212 parapluies ou ombrelles par an, ce qui fait un peu plus de sept par jour.

» Angers est une des villes où cette fabrication est la plus importante.»

Dernières Nouvelles.

Les derniers avis de Versailles portent que les efforts pour constituer le nouveau cabinet n'ont pas encore abouti. Ce n'est pas, dit un journal du matin, que les candidats aux portefeuilles fassent défaut; mais on rencontre quelques difficultés au sujet du programme politique qu'il faut soumettre à la Chambre.

La journée s'est passée en pourparlers: M. de Goulard s'est entretenu avec un certain nombre de députés afin de se renseigner auprès d'eux sur l'accueil qu'on ferait à tel ou tel nom, soit dans la droite, soit dans le centre gauche; il a eu une entrevue avec M. Casimir Périer, puis avec M. Dufaure.

Dans l'après-midi, M. le Président de la République a eu un assez long entretien avec M. d'Audiffret-Pasquier, président du centre droit, qui lui a fait connaître l'attitude que ce groupe parlementaire avait l'intention de garder.

On attendait M. de Gontault-Biron dans la nuit d'hier.

On écrit de Versailles que M. de Goulard continue encore ses pourparlers.

Le maréchal de Mac-Mahon a reçu hier, dans la matinée, MM. de Goulard, Buffet et Decazes.

Dans la réunion qui a eu lieu des bureaux de la droite modérée et du centre droit, M. d'Audiffret-Pasquier a proposé de reformer la majorité avec le centre gauche, sur la base du septennat impersonnel. La droite modérée a présenté des objections et finalement s'y est opposée.

M. de Kerdrel, qui a été reçu hier par le maréchal de Mac-Mahon, a refusé d'accepter un portefeuille.

Le nouveau ministère n'est pas encore nommé; il est presque certain qu'il le sera aujourd'hui.

La crise ministérielle est dans toute son intensité; les obstacles, loin d'être surmontés, croissent à chaque instant.

On avait annoncé pour hier soir un cabinet sans programme, mais tout est rompu.

La droite veut un programme qui lui laisse ses espérances, la gauche en veut un qui lui réserve les siennes.

Le maréchal est on ne peut plus fatigué de la situation. Certains prétendent qu'elle lui pèse.

On parlait devant un habitué de la présidence des complications actuelles.

— Et si le maréchal se démettait de ses pouvoirs ? fut-il répondu.

Le bruit courait aussi qu'il n'y aurait rien d'impossible à ce que la question de gouvernement fût posée si le ministère futur n'était pas accepté.

C'est bien entendu sous toutes réserves, et sans y ajouter la moindre foi, que nous nous faisons l'écho de ces rumeurs.

Pour les articles non signés: P. GODART.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Un oiseau de proie parisien, nouvelle par M^{me} Nelly Lieutier (suite). — Chronique du Sport. — Nos gravures : Gleyre ; — Fonte d'un mètre international ; — Le château d'Ermenonville ; — Les premiers pas, tableau de M. Bonnat ; — L'arsenal de Fou-Tcheou ; — Les rives de la Seine, voyage en bateau-mouche (fin). — Salon de 1874 (II). — Revue financière de la semaine. — Promenade au Salon de 1874, par Bertall (suite). — Faits divers. — La généalogie du maréchal de Mac-Mahon. — L'incendie de la rue Crozatier. — Échecs.

Gravures : Gleyre. — Conservatoire des Arts-et-Métiers : Fonte du mètre international destiné à servir d'étalon pour les puissances étrangères qui ont adopté le système des poids et mesures français. — Le château d'Ermenonville. — Salon de 1874 : Les premiers pas, tableau de M. Bonnat. — M. Prosper Giquel, fondateur de l'arsenal de Fou-Tcheou. — Vue générale de l'arsenal de Fou-Tcheou (Chine). — Les rives de la Seine. — Promenade au Salon de 1874, par

Bertall (42 sujets). — Paris : l'incendie de la rue Crozatier. — Rébus.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873. Le 66^e fascicule, MOU à NAT, est en vente.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans saïs, par la délicieuse farine de Sant de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysentérie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix,

des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75 000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,811.

M. le curé A. Brunellière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les meilleurs médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). Monsieur, — Dieu soit béni, la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPISE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie. LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicerie, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAUD, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

Marché de Saumur du 16 mai.

Froment (Ph.) 77 k. 31 14	Huile de lin. 50
2 ^e qualité. 74 29 94	Graine tréfle 50
Seigle 75 21	— luzerne 50
Orge 65 19	Foin (h. bar.) 780
Avoine h. bar. 50 15 50	Luzerne — 780
Fèves 75 18	Paille — 780
Pois blancs. 80 40	Amandes . . . 37 50
— rouges. 80 36	— cassées . . . 50
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50
Colza 65	Chanvres 1 ^{re} 50
Chenevis. 50	2 ^e qualité (52 k. 500)
Huile de noix 50 125	3 ^e — — — —
— chenevis 50	3 ^e — — — —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1873. 1 ^{re} qualité	à 195
Id. 2 ^e id.	à 105
Ordin., env. de Saumur 1873, 1 ^{re} id.	à 90
Id. 2 ^e id.	à 85
Saint-Léger et environs 1873, 1 ^{re} id.	à 100
Id. 2 ^e id.	à 90
Le Puy-N.-D. et environs 1873, 1 ^{re} id.	à 90
Id. 2 ^e id.	à 75
La Vienne, 1873. 1 ^{re} id.	à 75

ROUGES (2 hect. 20).

Souza et environs, 1873	à 150
Champigny, 1872. 1 ^{re} qualité	à 160
Id. 1873. 2 ^e id.	à 150
Varrains, 1873. 1 ^{re} id.	à 140
Varrains, 1873. 2 ^e id.	à 140
Bourgeil, 1873. 1 ^{re} qualité	à 150
Id. 2 ^e id.	à 145
Restigné 1873. 1 ^{re} id.	à 135
Chinon, 1873. 1 ^{re} id.	à 135
Id. 2 ^e id.	à 135

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 MAI 1874.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72. . .	59 45	»	»	05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	805	»	»	»	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	85 35	»	»	15	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . . .	655	5	»	»	»	»
4 % jouissance 22 septembre. .	74	»	»	»	Crédit Mobilier.	317 50	»	»	2 50	»	»
5 % Emprunt 1871.	94 35	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche. . . .	508 75	»	»	3 75	»	»
Emprunt 1872.	94 35	»	10	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . .	336 75	»	»	3 75	»	»
— libéré.	95 20	»	»	»	Est, jouissance nov.	490	»	»	3 75	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	218	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. . .	845	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	423 75	»	»	»	Midi, jouissance juillet.	615	»	»	»	»	»
— 1865, 4 %	460	2	50	»	Nord, jouissance juillet.	1042 50	7	50	»	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	292 50	»	»	»	Orléans, jouissance octobre. . . .	812 50	»	1 25	»	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	269	1	50	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . .	522 50	»	2 50	»	»	»
Banque de France, j. juillet. . . .	3880	»	»	5	Vendée, 250 fr. p. j.ouis. juill. . .	905	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . .	166 25	1	25	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . .	695	2	50	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. .	431 25	»	»	»	Société Immobilière, j. janv. . . .	25	12	»	»	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 f. . . .	265	»	»	»							

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 08 minutes du matin, express-poste.
 6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
 9 — 01 — — — — — omnibus.
 1 — 33 — — — — — soir,
 4 — 12 — — — — — express.
 7 — 27 — — — — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
 8 — 20 — — — — — omnibus.
 9 — 50 — — — — — express.
 12 — 38 — — — — — soir, omnibus.
 4 — 44 — — — — —
 10 — 28 — — — — — express-poste.
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 45.

Tribunal de Commerce de Saumur.
FAILLITE PAINEAU.
 Les créanciers de la faillite du sieur Paineau, marchand, demeurant à la Salle-de-Vihiers, sont invités à se présenter, le mardi 26 mai 1874, à neuf heures du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic de la faillite.
 Le greffier du Tribunal, CH. PITON. (224)

A LOUER
 De suite ou pour le 24 juin,
UNE MAISON
 Située à Fontevraut.
 Comprenant neuf pièces, greniers, cave, écurie, etc.
 S'adresser, pour visiter la maison, à Fontevraut, à M. Richou ou à M. HALBERT, et, pour traiter, à M. HALBERT, professeur, de musique à Saumur. (102)

A AFFERMER
 Pour la St-Jean prochaine,
ANCIENNE MAISON LEBLÈVRE
 A Distré.
 Jolie maison avec vastes greniers, servitudes et belles caves pour le commerce des vins et la fabrication du champagne.
 S'adresser à M^{me} LEBLÈVRE, à Distré. (174)

MAISON
A LOUER
 Pour la Saint-Jean.
 S'adresser à la Retraite. (215)

A VENDRE
UN JOLI COUPÉ
 PRESQUE NEUF.
 S'adresser au bureau du journal.

HOTEL DE LONDRES
 M. MÉE demande un apprenti en cuisine. (207)

A VENDRE
CINQ BASSETS
 A pattes droites, âgés de deux mois.
 S'adresser à M. GANDON, au Chapeau, près Saumur. (220)

COMPAGNIE DU SOLEIL
 Assurances contre l'incendie,
 Fondée en 1829.
CAPITAL SOCIAL
 Fonds de Primes et Réserves :
VINGT-ET-UN MILLIONS.
 M. CARON, agent principal, à Saumur, place Saint-Pierre. (366)

Une personne recommandable demande à s'employer pour soigner des personnes d'âge.
 S'adresser au bureau du journal.

AVIS
ON DEMANDE UN MÉNAGE
 pouvant disposer de trois heures par jour.
 S'adresser au bureau du journal.
FABRIQUE D'ENCRE
 de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
 Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



M. ACHILLE
DENTISTE DE PARIS,
Professeur de Prothèse dentaire,
 Spécialiste pour le remplacement des dents,
 À l'honneur d'informer que, en attendant son installation définitive à Saumur, il est visible tous les jours, hôtel d'Anjou.
 Guérison et nettoyage des dents, soins de bouche, opérations dentaires, etc., etc. (222)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.
BANDAGES HERNIAIRES
 DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.
 Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.
 Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.
PRIX MODÉRÉS.

STEAMERS RÉGULIERS
 Entre NANTES et LONDRES
 Le LOUVAIN
 Capitaine ANNIS.
 Nantes — G. Douillard et R. Régnault, directeurs; Th. Denis, courtier.
 Londres — Batten et Edwards, agents, 66, Lower Thames street.

GUÉRISON INSTANTANÉE
NEURALGIES (faciales) MIGRAINES
OTALGIES (de l'oreille) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient cariées).
 AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur agréable et complètement inoffensive; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les Douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco à domicile, aux personnes qui en feront la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvenant, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit.
 L'Éventuel a choisi le meilleur mode de CONSTRUCTION en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans la Pharmacie. — Flacon simple : Prix, 4 fr. — Flacon contenant triple : Prix, 8 fr.
 A Saumur, pharmacie Gabelin, rue d'Orléans; Chedeveigne, rue de la Tonnelie, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

OUVRAGE INDISPENSABLE
 A MM. les Charpentiers, Charrons, Menuisiers, Ebénistes, Tourneurs, Treillageurs, Marchands de bois, Propriétaires, Entrepreneurs, etc., etc.
ET TRÈS-UTILE
 A MM. les Gardes-forestiers, Gardes-d'octroi, ainsi qu'à toutes les personnes qui achètent, vendent ou font mesurer des bois ronds ou équarris.

TRAITÉ DE CUBAGE
DES BOIS Ronds ET ÉQUARRIS
 Renfermant les diverses formules en usage pour obtenir le volume réel d'un arbre en grume, et donnant la manière de cuber les bois selon les divers modes, avec des tarifs au volume réel, au 1/4 de la circonférence moyens sans déduction, et au 5^{me} déduit. Cet ouvrage renferme, en outre, la manière de mesurer les planches et les bois de chauffage;
 Par M. MONTAUDRY,
 Brigadier sédentaire des forêts à Toulouse.
 SIXIÈME ÉDITION.
 Prix : 1 fr. 25 cent.
 Saumur, Imprimerie de P. GODET.